

ETAT DES SERVICES PUBLICS ACCOMPLIS

ANNEXE 2

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE GREFFIER PRINCIPAL DU CORPS DES GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

(Session du 25 juin 2026)

Important : ce document doit être rempli par le supérieur hiérarchique du candidat.
Pour les candidats ayant accompli toute leur carrière au sein du ministère de la Justice, il leur est possible de produire un état des services édité par Harmonie (modèle Harmonie V2).

A retourner au bureau RHG4 pour le 21 septembre 2026 au plus tard

NOM DE NAISSANCE :	Né(e) le : ____/____/____ à :
NOM d'USAGE :	Adresse :
Prénoms :

Déroulement de carrière :

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

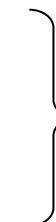
- Soit une ancienneté d'équivalent temps plein de services publics au 31 décembre 2026, de : année(s) mois jours

En tenant compte, le cas échéant, des périodes d'interruption des services :

- période(s) de congé parental : année(s) mois jours

- période(s) de disponibilité : année(s) mois jours

- période(s) hors-cadres : année(s) mois jours



soit une interruption totale de année(s) mois jours

- Soit une ancienneté d'équivalent temps plein dans les services judiciaires au 31 décembre 2026, de : année(s) mois jours

➤ Situation à la date du 25 juin 2026 : En fonction

En congé : nature du congé :

Date prévue de réintégration :/...../.....

Autre situation : préciser

Cachet Administration / Service

(obligatoire)

Nom et qualité du chef de service :

.....

Date : ____/____/____

Signature :

(obligatoire)